

Burkina Faso : Kaboré tend la main à l'opposition

Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

Le président sortant du Burkina Faso, Marc Roch Kaboré, a été déclaré vainqueur de la présidentielle par la Commission électorale indépendante (Céni). Selon les résultats annoncés il a été réélu avec 57,87% des suffrages devant 12 autres candidats, à commencer par Eddie Komboïgo (15,84%), candidat du parti de l'ex-président Blaise Compaoré, dont le régime fait l'objet d'une nostalgie croissante. Celui qui était encore considéré comme le chef de l'opposition, Zéphirin Diabré n'arrive qu'en troisième rang (12,46%). Par ailleurs, le camp présidentiel avait prédit, comme en 2015, une victoire au premier tour, soulignant les qualités d'homme d'Etat de M. Kaboré, face à une opposition qui avait conclu un pacte de soutien mutuel en cas de second tour. Sans fournir de preuves, l'opposition avait affirmé à la veille du scrutin de dimanche qu'une "fraude massive" était en préparation, menaçant de ne pas reconnaître "des résultats entachés d'irrégularité". L'opposition a affirmé hier prendre "acte des résultats provisoires proclamés par la Ceni, se réservant "le droit d'utiliser les voies légales de recours pour traiter des irrégularités relevées", a déclaré à la presse au nom de l'opposition, Tahirou Barry, ancien ministre arrivé 5e avec 2,19% des suffrages. Dès l'annonce de sa victoire, M. Kaboré a tenu un discours rassembleur, lançant des appels du pied à l'opposition. "Dans une élection, il y a un vainqueur et des gens qui ont perdu. Mais cela ne doit pas nous détourner du fait que nous sommes tous des Burkinabé aspirant à construire ensemble un Burkina Faso meilleur pour l'ensemble des populations", a-t-il dit. Promettant une "concertation permanente" et "d'être le président de tous". En outre, selon la Ceni, le corps électoral a été ramené de 6 490 662 à 5 893 400 en raison de la non-ouverture de quelque 1300 bureaux de vote à cause de l'insécurité liée aux groupes jihadistes. Quelque 800 bureaux sont restés fermés. Les éventuels recours doivent être déposés au Conseil constitutionnel ou au Conseil d'Etat dans les sept jours à compter de l'annonce des résultats. Le Conseil constitutionnel ou le Conseil d'Etat doivent proclamer les résultats définitifs dans les quinze jours qui suivent l'expiration du délai imparti pour les recours. A noter que le gouvernement a "condamné avec fermeté toute dérive" et "invité l'ensemble des parties prenantes à un strict respect des textes en vigueur".



Photo: AFP
Roch Marc Kaboré vers une probable victoire.

PETITES ANNONCES

EMPLOI DEMANDE

20338 — Dame Comptable avec exp. recherche emploi. 074 13 91 43

20421 — J.H Gabonais permis BCD recherche emploi chez partic.

ou société.074 792 713

20430 — J.H Gabonais permis B, hbt Haut de Gué cherche emploi. 066 22 02 84

20436 — J.F togolaise sachant cuisiner cherche emploi logée. Tel : 066 65 99 72

AVIS

Société de distribution de produits pétroliers recherche des partenaires pour la gestion de stations-service à Booué et Port-Gentil. Disposer d'un solide capital financier pour l'exploitation de la station. Renseignements : 011 79 34 24/077 77 62 63. 20258

GABON TELECOM

La société GABON TELECOM porte à la connaissance de son aimable clientèle qu'elle procédera à la suspension de fourniture de ses services du téléphone Fixe, Internet et Mobile à compter du 01 décembre 2020, pour les comptes qui présenteront des impayés dans ses livres pour les factures échues au 19 novembre 2020. Afin d'éviter tout désagrément, GABON TELECOM invite tous les clients en situation d'impayé, à procéder à la régularisation de leurs comptes dans ses Agences Commerciales. Suite au confinement général du au Covid19, vous pouvez effectuer vos paiements via Mobicash en rechargeant votre compte au point Mobicash le plus proche de chez vous. GABON TELECOM remercie sa clientèle de sa bonne compréhension et du respect des termes du présent communiqué. 20297

MARQUE MOOV

La marque MOOV convie son aimable clientèle ayant au moins deux factures impayées au 10 novembre 2020, au titre des prestations Mobile, à bien vouloir régulariser leur situation dans ses Agences Commerciales avant le 30 novembre 2020. Passé ce délai, la marque MOOV se réserve le droit de procéder à la résiliation de ses prestations. La marque MOOV remercie sa clientèle de sa bonne compréhension et du respect des termes du présent communiqué. 20298

Ecole de la place recherche un/une enseignant (e) du primaire. 066 38 11 63 ou 077 94 61 32 20388

C.S. «Parc des Petits Anges» - lycée privé «Les Archanges» Rens./Insc. : carrefour SOTEGA. Tél: 077 24 70 06 - 066 07 17 29 email : parcdespetitsangeslbv@gmail.com 20431

Madame KOUVOUNA PAKOU ANNA FELICITE employée à la société SITRAB-GABON en qualité de comptable, absente de son poste de travail depuis 2 mois est priée de se rapprocher très rapidement de la direction générale dans un délai de 72 heures après publication de ce communiqué. Passé ce délai, l'intéressé sera considérée comme étant en abandon de poste de travail et passible d'une notification de licenciement. 20434

DELEGATION DE L'UNION EUROPEENNE

Nous informons tous nos partenaires, l'ensemble des administrations publiques, aux fournisseurs, aux missions et corps diplomatiques qu'à compter du 30 novembre 2020 les nouveaux bureaux de la Délégation de l'Union européenne se situent désormais à l'adresse suivante : « QUARTIER BAS DE GUE - GUE, CROISEMENT BOULEVARD DE LA NATION ET RUE PAUL MOUKAMBI LIBREVILLE » Précisément à côté de la station Total de l'Hôtel Radisson. Nos contacts téléphoniques demeurent inchangés. 20443

Maître Denise Cheryl ABA'A ASSOUMOU, Huissier de Justice près les juridictions de Libreville, informe le public qu'elle procédera, le SAMEDI, 28 NOVEMBRE 2020 A 09 HEURES PRECISES DANS LA COUR ARRIERE DE BGFIBANK GABON SISE EN FACE DU CFPP BASILE ONDIMBA A OLOUMI, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des biens ci-dessous, saisis sur la société CAF CHIC FASHION, sarl, essentiellement constitués : *Pour hommes (Costumes, blazers, chemises, pull-overs, polos, T-Shirt, pantalons jet jeans; ceintures; cravates, chaussures) ; *Pour femmes (vestes, pantalons, jeans, robes, jupes, chemisiers, hauts top, ceintures, sacs, sacoches, robes de soirée, polos, tissus foulards, chaussures à talons, ballerines) « *Pour enfants (chaussures: baskets et sandales) ; La vente aura lieu dans les conditions habituelles, sans garantie, paiement au comptant et en numéraire, 12% en sus, enlèvement immédiat, sous peine de folle enchère. Tél. : 077 36 82 35 /066 24 89 28 20446

GABON MECA

Nous informons notre aimable clientèle de la fermeture du magasin Libre- Service à Oloumi, pour inventaire du LUNDI 30 NOVEMBRE AU MARDI 1ER DECEMBRE 2020, Nous vous invitons à vous rendre à notre Libre - Service au centre-ville. Veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée. 19854

GABON MECA

Nous informons notre aimable clientèle de la fermeture du magasin Libre- Service au centre-ville pour inventaire du jeudi 3 DECEMBRE au samedi 5 DECEMBRE 2020. Nous vous invitons à vous rendre à notre Libre - Service à Oloumi. Veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée. 19855

AVIS DE DÉCÈS



Suite au décès de leur fils et beau-frère **BOULINGUI BOUNDA Antoine Noël**, les familles feus BOUNDA Antoine, son épouse MOUBOUASSI Véronique et MIKALA MANFOUMBI Bernard annoncent le programme des obsèques : Vendredi 27/11/2020 : 8h00 sortie du corps et exposition au domicile familial sis à Nzeng-Ayong

(Fromager); 10h00 : Départ sur Tchibanga et veillée ; Samedi 28/11/2020 : inhumation au cimetière familial de Keri Nzambi. 20386



La famille de Feu NZAMBA IKAPI Pierre a l'immense tristesse, de faire part du décès de **Léontine MANOMBA NZAMBA** plus connue sous le pseudonyme de << BATSOLI >> survenu le 07 Novembre 2020 à Tchibanga.

La levée du corps aura lieu le Vendredi 27 Novembre 2020 à 13heures à Casepaga Mouila suivie du transfert du corps. L'inhumation aura lieu le Samedi 28 Novembre 2020 à 9h30 à Tchibanga.

La stricte observation des mesures barrières est attendue de toute personne qui voudra se joindre à la famille afin de rendre un dernier hommage à << Bastoli ba uressi >>. P10298



La famille de feu MINKO-MI-MBA Samuel a l'immense chagrin et le regret d'annoncer aux parents, amis, connaissances et alliés, le décès de leur fils, frère, oncle et grand-père **Maurice Maxime NGOME-OBIANG**, survenu à Libreville le 13 novembre 2020. 20410



Les familles MBOUALA, DINGUA et mademoiselle DOUMASSESE Moraine ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur époux et père **DOUMASSESE A. Alex**, survenu le 16 novembre 2020 à Lomé au Togo. Programme des obsèques : - Vendredi 4 Décembre, messe et

veillée à Lomé - Samedi 5 Décembre, levée du corps et inhumation à Lomé. 20412



Les enfants de feu IVALA MBINA THOMAS, Les enfants de feu MAGANGA ALPHONSINE et les petits enfants ont la douleur d'annoncer le décès survenu le 15/11/2020 de leur grande sœur aînée **KOGOU IVALA MÉLANIE FRANÇOISE**. La sortie du corps est prévue pour le 27/11/2020 à 14h et exposition en face de la Station Total de SETRAG et veillée. Inhumation le samedi 28/11/2020 à Akournam 2. 20414